

Le Centre de Recherches sur le Droit Public (CRDP) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et le Forum sur les Institutions, le Droit, l'Economie et la Société (FIDES) vous invitent à une demi-journée d'étude le **mercredi 30 octobre 2013** sur le thème suivant :

La constitution économique

Responsables scientifiques : Bertrand du Marais, Claire Mongouachon et Amélie Beaux

Façonnée Outre-Rhin par la pensée ordolibérale, volontiers sollicitée pour décrire le droit économique primaire de l'Union européenne, la notion de constitution économique reste assez peu mobilisée dans le discours doctrinal français. Située aux confins du droit et de l'économie, elle présente pourtant un intérêt scientifique et pratique. Face au foisonnement et à la complexité des normes économiques, qui se sont multipliées sous l'effet, notamment, de la création des autorités de régulation sectorielle, la Constitution offre en effet un solide point d'ancrage à la structuration du droit économique. Lieu de consignation des règles et valeurs essentielles au bon fonctionnement de la démocratie, elle recèle un certain nombre de droits et de libertés qui peuvent avoir une incidence plus ou moins directe sur le fonctionnement de la vie économique.

Si, dans un Etat à forte tradition interventionniste, le Conseil constitutionnel a longtemps pu exercer une forme de retenue à l'égard de l'action économique du législateur, les modalités actuelles d'exercice de l'interventionnisme économique appellent désormais à une vigilance renforcée. De fait, les acteurs économiques n'hésitent plus aujourd'hui à invoquer le respect des droits de l'homme par les autorités de régulation économique. De même, le contentieux constitutionnel économique se développe par le biais de la Question prioritaire de constitutionnalité, permettant à chaque justiciable de susciter un débat sur la constitutionnalité des lois à caractère économique. Le droit constitutionnel ne serait-il pas, en définitive, le vecteur ultime de la légitimité démocratique du droit économique ?

Répondre à cette question suppose non seulement de pouvoir identifier les potentialités économiques de la Constitution, mais également de vérifier l'effectivité de celle-ci en matière économique. C'est autour de ces deux axes, faisant intervenir droit et analyse économique que le Centre de Recherches sur le Droit Public (CRDP) de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et l'association FIDES (Forum sur les institutions, le droit, l'économie et la société), vous invitent à participer à leur demi-journée annuelle de réflexion et d'échanges qui se tiendra le mercredi 30 octobre 2013, en hommage au Professeur Guy CARCASSONNE.

PROGRAMME

14h00 : DISCOURS D'OUVERTURE

Michel BAZEX, *Professeur Émérite de droit public à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense,*

Bertrand du MARAIS, *Professeur de droit public à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, membre du Directoire du CRDP, Président de FIDES*

Première table ronde :

LES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES DE LA CONSTITUTION

Président : **Francesco MARTUCCI**, *Professeur de droit public à l'Université Paris II*

14h20-14h40 : « L'idée d'une constitution économique est-elle dépassée ? » **Lionel ZEVOUNOU**, *Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRDP*

14h40-15h00 : « L'analyse économique de la constitution économique » **Régis LANNEAU**, *Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRDP*

15h-15h20 : « La QPC et les libertés économiques », **Arnaud SÉE**, *Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRDP*

15h20-15h40 : « Les autorités de régulation et le principe de séparation des pouvoirs » **Amélie BEAUX**, *Doctorante à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRDP*

15h40 : Discussion avec la salle

16h00-16h20 : Pause café

Seconde table ronde:

L'EFFECTIVITÉ DE LA CONSTITUTION ÉCONOMIQUE

Président : Francesco MARTUCCI, *Professeur de droit public à l'Université Paris II*

16h20-16h40 : « *La protection constitutionnelle du droit de propriété des personnes publiques* », Romain LEBLOND-MASSON, *Doctorant à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRDP*

16h40-17h00 : « *Le risque à l'aune de la protection des libertés économiques* » Nathanaël KOS'ISAKA, *Doctorant à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRDP*

17h00-17h20 : « *L'essor du gaz de schiste face au principe de précaution* » Alberto CORDUAS, *Doctorant à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CRDP*

17h20-17h40 : Discussion avec la salle

17h40-18h : DISCOURS DE CONCLUSION

Francesco MARTUCCI, *Professeur de droit public à l'Université Paris II*

18h CLÔTURE

Matthieu CONAN, *Professeur de droit public à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, Directeur du CRDP, Directeur de l'UFR*

18h15 : Cocktail de clôture (salle des Actes F.141)

INSCRIPTION

Entrée libre mais **inscription préalable obligatoire** avant le 28 octobre à l'adresse courriel :
crdp.univparis10@yahoo.fr

ACCÈS

Salle des conférences du Bâtiment F (352), Université Paris Ouest Nanterre La Défense 200,
Avenue de la République, 92 000 Nanterre

